

**Présidence**

Vice-Président du conseil d'administration  
Franck LE DERF

**Direction Générale des services**

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

[secretariatca@univ-rouen.fr](mailto:secretariatca@univ-rouen.fr)

**Conseil d'administration - URN**

**9 février 2024**

**Délibération n°CA-2023-31**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 32 votants, dont 12 membres représentés

**Frais d'inscription – formation internationale sur la gestion de la mobilité internationale**

➤ Vu la note annexe

*Approbation des frais d'inscription – formation internationale sur la gestion de la mobilité internationale*

Pour	32
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

**Le conseil d'administration approuve les frais d'inscription – formation internationale sur la gestion de la mobilité internationale**

Fait à Rouen, le 9 février 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie

  
Laurent YON

**Présidence****Vice-président Relations internationales**

Éric DARGENT

**Direction des Relations Internationales et de la Coopération**

Elina ORFANOUDAKI

Affaire suivie par

Laura Vidalled

Assistante de direction

02.32.76.93.59

[laura.vidalled@univ-rouen.fr](mailto:laura.vidalled@univ-rouen.fr)**Mont-Saint-Aignan, le 01 février 2024**

Monsieur le président de l'Université de Rouen Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration de l'Université de Rouen Normandie

Séance du 9 février 2024

**Objet : Frais d'inscription – formation internationale sur la gestion de la mobilité internationale**

Dans le cadre des programmes courts, l'université met en place tous les ans des semaines de formation à destination des personnels pédagogiques et administratifs d'universités internationales, notamment dans le cadre du programme Erasmus+. S'étalant généralement sur 5 jours, ces formations constituent de véritables outils de promotion de l'Université dans le domaine de la formation et/ou de la recherche. En outre, ces programmes favorisent les rencontres professionnelles entre pairs et les échanges de connaissances et bonnes pratiques.

Dans ce contexte, l'université organisera une **formation sur la gestion de la mobilité internationale dans l'enseignement supérieur** à destination des coordinateurs et gestionnaires de mobilité souhaitant échanger des bonnes pratiques en la matière et rencontrer leurs homologues. Ce programme sera entièrement assuré par la DRIC et notamment l'équipe du pôle projets et celui de la mobilité. Il est proposé de déterminer une jauge d'accueil de **25 participants au maximum**.

Dans une logique d'accueil optimisé des potentiels participants, il est prévu de recourir à des prestataires dans les domaines suivants :

- Les frais de déplacement entre leur logement et le campus de Mont-Saint-Aignan ;
- Les frais de programmation comprenant une visite du centre de Rouen ;
- Les frais de restauration.

Ces formations ne se font pas à titre gratuit, elles doivent faire l'objet d'une tarification déterminée par l'Université, étant entendu également que chaque participant dispose d'une bourse Erasmus+.

Selon un calcul de coût complet établi sur la base de 25 participants, permettant d'atteindre un seuil d'équilibre, il vous est demandé de voter le tarif proposé pour les *staff weeks* sur la gestion de la mobilité internationale que l'Université organisera, à savoir **250 € HT** (soit **300 € TTC**). Ce tarif pourra faire l'objet d'une actualisation en 2025.